

RAPPORT DE LA DIRECTION

A nos actionnaires

Les états financiers consolidés ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été approuvés par son conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des montants fondés sur les hypothèses les plus probables établies par la direction, ainsi que sur le jugement de celle-ci. Les renseignements financiers présentés dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables et de contrôle interne en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des registres comptables et à la protection de l'actif.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers contenus dans le présent rapport annuel, surtout par l'entremise de son comité de vérification (comité d'audit) composé uniquement d'administrateurs externes. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels de la Société et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Le cabinet de comptables agréés, Pricewaterhouse Coopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., a reçu le mandat d'auditer les présents états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Leur audit a comporté l'application de sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires dans les circonstances. Leur opinion indépendante sur ces états financiers est présentée ci-après.

Le président du conseil d'administration et
chef de la direction

Le chef de la direction financière

/ Signé /

/ Signé /

Jean Paschini

Jean-François Boursier, CA

Terrebonne (Québec) Canada, le 13 avril 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Groupe ADF Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe ADF Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 janvier 2011 et au 31 janvier 2010 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires incluant un résumé des principales conventions comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe ADF Inc. au 31 janvier 2011 et au 31 janvier 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

/ Signé /

Montréal (Québec) Canada, le 13 avril 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis no 14707

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$, sauf les montants par action)	\$	\$
Produits	55 268	65 740
Coût des marchandises vendues (note 6)	38 196	47 087
Marge brute avant variation de change	17 072	18 653
(Gain) perte sur change	(875)	(1 680)
Marge brute	17 947	20 333
Frais de vente et d'administration (note 19)	6 201	4 493
Bénéfice avant les postes ci-dessous :	11 746	15 840
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 2 et 6)	3 021	2 657
Amortissement des actifs incorporels (note 2)	339	400
	3 360	3 057
Bénéfice avant frais financiers (revenus d'intérêts) et impôts sur les bénéfices	8 386	12 783
Frais financiers (revenus d'intérêts) (note 12)	99	(489)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	8 287	13 272
Impôts sur les bénéfices (note 14)	4 544	6 280
Bénéfice net et résultat étendu	3 743	6 992
Bénéfice par action, de base (note 15)	0,11	0,20
Bénéfice par action, dilué (note 15)	0,11	0,19
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) (note 15)	33 642	35 480
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en milliers) (note 15)	34 296	36 334

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.

	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Bénéfices non répartis	Total
(en milliers \$)	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} février 2009	80 685	2 175	144	2 807	85 811
Bénéfice net et résultat étendu de l'exercice	—	—	—	6 992	6 992
Rémunération à base d'actions (note 13)	—	308	—	—	308
Option levées	131	(44)	—	—	87
Rachat d'actions (note 13)	(5 465)	932	—	—	(4 533)
Solde au 31 janvier 2010	75 351	3 371	144	9 799	88 665
Bénéfice net et résultat étendu de l'exercice	—	—	—	3 743	3 743
Rémunération à base d'actions (note 13)	—	288	—	—	288
Option levées	280	(104)	—	—	176
Rachat d'actions (note 13)	(5 681)	1 945	—	—	(3 736)
Solde au 31 janvier 2011	69 950	5 500	144	13 542	89 136

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 677	5 770
Placements à court terme (note 4)	2 787	11 652
Débiteurs (note 5)	22 802	14 850
Impôts sur les bénéfices	—	442
Retenues sur contrats	167	2 692
Crédits d'impôt à l'investissement (note 14)	—	536
Produits en cours	403	1 574
Stocks (note 6)	3 865	3 093
Charges payées d'avance	398	334
Instruments financiers dérivés (note 22)	741	832
Actifs d'impôts futurs (note 14)	4 952	3 182
	54 792	44 957
Retenues sur contrats à long terme	3 562	1 297
Crédits d'impôt à l'investissement (note 14)	2 601	2 065
Immobilisations corporelles (notes 2 et 7)	42 227	42 760
Actifs incorporels (notes 2 et 8)	2 601	2 590
Autres éléments d'actif (note 9)	251	247
Actifs d'impôts futurs (note 14)	2 424	9 452
	108 458	103 368
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	5 365	4 681
Impôts sur les bénéfices	159	—
Produits reportés	4 994	2 242
Instruments financiers dérivés (note 22)	45	—
Passifs d'impôts futurs (note 14)	62	—
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 12)	2 513	2 422
	13 138	9 345
Dette à long terme (note 12)	6 151	4 645
Passifs d'impôts futurs (note 14)	33	713
	19 322	14 703
Engagements et éventualités (notes 17 et 18)		
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfices non répartis	13 542	9 799
Cumul des autres éléments du résultat étendu	144	144
	13 686	9 943
Capital-actions (note 13)	69 950	75 351
Surplus d'apport	5 500	3 371
	89 136	88 665
	108 458	103 368

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Approuvés au nom du conseil d'administration

/ Signé /

Jean Paschini, administrateur

/ Signé /

Marc A. Benoît, CA, administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	3 743	6 992
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 2)	3 021	2 657
Amortissement des actifs incorporels (note 2)	339	400
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(52)	(9)
Perte (gain) non réalisée sur instruments financiers dérivés	136	(1 890)
Perte sur change hors caisse	266	1 541
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	15	20
Rémunération à base d'actions (note 13)	288	308
Impôts futurs (note 14)	4 011	6 045
Bénéfice net ajusté pour les éléments non monétaires	11 767	16 064
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation (note 16)	(3 320)	(15 781)
	8 447	283
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition (acquisition) de placements à court terme	8 865	(5 652)
Acquisition nette d'immobilisations corporelles (note 7)	(2 302)	(4 046)
Acquisition nette d'actifs incorporels (note 8)	(350)	(588)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	—	33
Augmentation des autres éléments d'actif	(4)	(62)
	6 209	(10 315)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de la dette à long terme	4 370	—
Remboursement de la dette à long terme	(2 333)	(1 718)
Émission d'actions à droit de vote subalterne (note 13)	176	87
Rachat d'actions à droit de vote subalterne (note 13)	(3 736)	(4 533)
	(1 523)	(6 164)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	(226)	(524)
Entrées (sorties) nettes	12 907	(16 720)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (note 16)	5 770	22 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 16)	18 677	5 770

Voir la note 16 « Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 janvier 2011 et 2010.

Tous les montants des tableaux sont en milliers de \$, sauf indication contraire et sauf les pourcentages et coefficients.

1. NATURE DES AFFAIRES

GROUPE ADF Inc. (« ADF » ou la « Société ») est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société, qui exploite une usine de fabrication de 58 530 mètres carrés (630 000 pieds carrés) au Canada, exerce ses activités dans les domaines de la conception et l'ingénierie de connexions, la fabrication et l'installation de charpentes métalliques complexes, de composantes assemblées lourdes en acier, ainsi que de métaux ouvrés et architecturaux. Les produits et services de la Société sont destinés aux cinq principaux segments suivants du marché de la construction non résidentielle : les tours de bureaux et édifices en hauteur, les complexes commerciaux et récréatifs, les installations aéroportuaires, les complexes industriels et les installations nucléaires, ainsi que les infrastructures de transport.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») et incluent les principales conventions comptables ci-dessous :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les opérations et les soldes inter-sociétés ont été éliminés.

b) Constatation des produits et des charges

ADF utilise la méthode de l'avancement des travaux pour établir les produits et les charges constatés pour chaque contrat, et pour chaque période financière donnée. Cette méthode requiert de la direction une estimation quant aux travaux achevés et aux coûts nécessaires pour compléter les travaux afin de déterminer le montant des produits et le bénéfice à constater au terme de chaque période. Selon cette méthode, les bénéfices constatés dépendent de plusieurs estimations, y compris la progression des travaux d'ingénierie, les quantités de matériaux, l'atteinte de certaines dates butoirs contractuelles, les coûts à compléter, les modifications apportées par les professionnels engagés par le propriétaire, les conditions de chantiers et autres situations ayant une incidence sur les coûts. Ces estimations dépendent du jugement exercé par la direction à l'égard de ces facteurs à une date donnée dont certaines estimations ne peuvent être précisées que lorsque le projet est avancé de façon significative.

Compte tenu de la complexité du processus d'estimation, même en appliquant les meilleures pratiques commerciales, les coûts projetés peuvent varier par rapport aux estimés. La révision de ces estimés pourrait réduire ou augmenter le bénéfice d'un contrat et également résulter, dans certains cas, en la reconnaissance immédiate des pertes estimées. Par ailleurs, dans le cours normal des activités, des modifications sont fréquentes dans les contrats de construction. Les produits liés aux modifications de contrats sont inclus dans le total des produits estimés d'un contrat jusqu'à concurrence des coûts anticipés lorsqu'il y a une entente verbale avec le client. Par conséquent, les bénéfices générés par les modifications aux contrats sont reconnus seulement lors de l'approbation écrite de ces modifications aux contrats. Dans certains cas, cependant, les coûts sont encourus et constatés avant qu'un règlement avec le client soit complété et comptabilisé. Cette situation entraîne souvent la constatation des pertes lorsque les coûts ont été encourus avant qu'une entente soit intervenue avec le client, tandis que les bénéfices ne sont constatés que lorsque l'entente négociée est signée et inscrite dans les livres de la Société.

Les mécanismes propres à la méthode de l'avancement des travaux peuvent causer des fluctuations dans les produits et les charges constatés d'une période à l'autre à l'égard des divers contrats en cours. Par conséquent, même si la Société tend à réaliser ses objectifs de rentabilité sur l'ensemble de son carnet de commandes et sur la durée complète d'exécution des projets, la marge brute peut varier d'une période à l'autre en fonction de la composition précise des produits et des charges constatés sur l'ensemble des projets à chaque période donnée.

Les réclamations sont incluses dans la valeur estimative des produits du contrat lorsqu'un règlement final est obtenu. Cette situation entraîne la constatation de pertes lorsque les coûts sont engagés avant qu'une entente ait été signée avec le client, et la constatation des produits et bénéfices lorsque l'entente est signée.

Les contrats de construction conclus avec des clients stipulent habituellement que la facturation doit se faire périodiquement, en fonction de l'étendue des travaux exécutés en vertu de ces contrats. Les montants à recevoir au titre de contrats résultent principalement de la facturation des travaux selon les ententes contractuelles. Les retenues sur les contrats représentent les sommes qui sont conservées par le propriétaire selon les jalons établis au contrat.

Les produits en cours représentent les produits gagnés selon la méthode de l'avancement des travaux, mais qui n'ont pas été facturés, ainsi que les coûts engagés en sus de la facturation des contrats pour lesquels un travail suffisant n'a pas été effectué pour permettre la constatation desdits produits. Les produits reportés représentent les montants facturés sur les contrats qui excèdent les produits pouvant être constatés conformément à la méthode de l'avancement des travaux pour ces contrats.

c) Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements liquides facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont l'échéance est de moins de trois mois à la date d'acquisition.

d) **Stocks**

Les stocks, composés majoritairement de la matière première (l'acier), sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût distinct.

e) **Immobilisations corporelles et amortissement**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à des taux qui répartissent le coût des biens amortissables sur leur durée de vie utile estimative.

Au cours de l'exercice terminée le 31 janvier 2011, la Société a révisé la méthode d'amortissement de certaines immobilisations corporelles ainsi que leur durée de vie utile, de manière à refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1^{er} mai 2010. L'incidence sur la dépense d'amortissement de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 a été comme suit :

	Précédent		Révisé		Augmentation (diminution) de la dépense d'amortissement (en milliers de \$)
	Méthode	Durée ou %	Méthode	Durée	
Bâtiments	Linéaire	5 à 40 ans	Linéaire	15 à 110 ans	219
Aménagements des terrains	Dégressif	20 %	Linéaire	30 à 110 ans	(25)
Équipements	Linéaire	5 à 25 ans	Linéaire	3 à 25 ans	5
Ponts roulant	Linéaire	5 à 25 ans	Linéaire	5 à 25 ans	2
Ameublement de bureau	Linéaire et dégressif	5 à 10 ans et 20 %	Linéaire	5 à 20 ans	(11)
Matériel roulant	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 30 ans	—
Matériel informatique	Linéaire et dégressif	5 à 11 ans et 30 %	Linéaire	5 à 12 ans	32
					222

f) **Actifs incorporels et amortissement**

Les actifs incorporels, qui sont actuellement constitués principalement d'un logiciel de gestion intégrée servant majoritairement à la fabrication, sont comptabilisés au coût et sont amortis à des taux déterminés en fonction de leur durée de vie utile estimative.

La Société a révisé, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, la méthode d'amortissement de certains actifs incorporels ainsi que leur durée de vie utile, de manière à refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1^{er} mai 2010. L'incidence sur la dépense d'amortissement de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 a été comme suit :

	Précédent		Révisé		Augmentation (diminution) de la dépense d'amortissement (en milliers de \$)
	Méthode	Durée ou %	Méthode	Durée	
Logiciels	Linéaire et dégressif	5 à 15 ans et 20 % à 30 %	Linéaire	5 à 15 ans	(10)

g) **Dépréciation d'actifs à long terme**

La Société se conforme aux dispositions du chapitre 3063 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») intitulé « Dépréciation d'actifs à long terme » qui exige que la Société passe en revue ses actifs à long terme pour déterminer s'ils ont subi une perte de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si tel est le cas, la Société constate une perte de valeur à l'égard d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé lorsque sa valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. La perte de valeur est calculée en déduisant la juste valeur des actifs à long terme de leur valeur comptable.

h) **Impôts sur les bénéfices**

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal aux fins de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des attributs fiscaux disponibles et des écarts existants entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs et, calculés d'après les lois fiscales, les taux et les dispositions prévues par les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés seulement si la direction croit qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés.

i) **Crédits d'impôt et aides gouvernementales**

Dans le cadre de ses activités, la Société peut recevoir de l'aide gouvernementale. Cette aide est enregistrée en réduction des charges ou en diminution des immobilisations auxquelles elle se rattache. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, la Société a enregistré 306 000 \$ (447 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010) en aides gouvernementales en diminution des frais de vente et d'administration. La Société bénéficie également des crédits d'impôt liés à l'investissement, à la création d'emplois et à des activités de recherche scientifique et développement expérimental (« RS&DE »). Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées, qu'ils soient capitalisés ou passés en charge, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, un montant de 47 000 \$ a été reconnu en diminution des immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, des montants de 26 000 \$ de crédits d'impôt ont été reconnus aux résultats, 126 000 \$ en diminution des actifs incorporels et 444 000 \$ en diminution des immobilisations corporelles.

j) **Rémunération et autres paiements à base d'actions**

La Société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains de ses employés et administrateurs, selon la méthode qui consiste à comptabiliser, à l'état des résultats consolidés à la juste valeur, la charge de rémunération liée à l'octroi d'options d'achat d'actions pour ceux octroyés depuis le 1^{er} février 2003.

k) **Bénéfice par action**

Le bénéfice net de base par action est établi avec la moyenne pondérée de l'ensemble des actions à droit de vote émises et en circulation, et est obtenu en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action est obtenu en divisant le bénéfice net de base par la somme du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote servant au calcul du bénéfice net de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote qui seraient émises si toutes ces actions à droit de vote potentiellement dilutives en circulation étaient converties selon la méthode du rachat d'actions pour les options d'achat d'actions.

l) **Conversion de devises**

Les comptes de la Société et de ses filiales étrangères intégrées libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens comme suit :

- éléments d'actif et de passif monétaires, selon le taux de change en vigueur à la date du bilan ;
- éléments d'actif et de passif non monétaires, selon le taux de change en vigueur à la date de l'opération ; et
- produits et charges, selon le taux de change mensuel moyen au cours de l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux de change en vigueur à la date d'acquisition des éléments d'actif s'y rapportant.

Les gains et les pertes sur change résultant de la conversion des devises en dollars canadiens sont inclus dans le bénéfice net.

m) **Instruments financiers**

Le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation » établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, notamment le classement des actifs financiers dans l'une des catégories suivantes : « Détenus jusqu'à leur échéance », « Détenus à des fins de transaction », « Disponibles à la vente » ou « Prêts et créances », et des passifs financiers dans l'une des catégories suivantes : « Détenus à des fins de transaction » ou « Autres passifs financiers ». Par conséquent, la Société a classé ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

- la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont classés comme des actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation périodique sont enregistrés au bénéfice net ;
- les débiteurs et les retenues sur contrats sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les placements en actions dans des sociétés inscrites à la Bourse sont classés comme disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur et les variations sont enregistrées aux autres éléments du résultat étendu à chaque fin de période ;
- les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif ; et
- la Société n'a classé aucun actif financier comme « Détenus jusqu'à leur échéance » ni aucun passif financier comme « Détenus à des fins de transaction ».

Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme « Détenus à des fins de transaction ». Ainsi, les coûts de transaction liés à la dette à long terme sont classés en diminution de la dette à long terme et sont amortis suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) **Instruments financiers dérivés**

Conformément à sa politique de couverture des risques de change, la Société peut utiliser des instruments dérivés, tels que des contrats de change à terme, afin d'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change relatives à ses opérations et ses actifs et passifs en devises étrangères. La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures probables. Comme la Société n'a pas choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, les contrats de change à terme sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes résultant de la réévaluation sont présentés aux résultats sous le poste « (Gain) perte sur change ».

La Société utilise également des swaps de taux d'intérêt afin d'obtenir une charge fixe d'intérêts sur une portion de la dette à long terme à taux variable. La Société n'a pas choisi d'appliquer la comptabilité de couverture et ces instruments financiers dérivés sont classés comme détenus à des fins de transactions et sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période. Les gains ou les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux résultats consolidés sous le poste « Frais financiers (revenus d'intérêts) ».

o) **Régime de retraite**

La Société offre à l'ensemble des employés admissibles un régime de retraite à cotisations déterminées pour lequel la Société peut verser une contribution équivalente à celle de l'employé ou selon un montant préétabli selon la convention collective. Les contributions sont déboursées mensuellement au régime. La charge est passée aux résultats lorsque la contribution doit être versée au régime.

p) **Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers, conformément aux PCGR, exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif et sur les renseignements fournis quant aux éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi qu'aux montants inscrits au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer par rapport à ces estimations. Comme indiqué précédemment, l'évaluation des produits en cours et des produits reportés exige que la direction fasse une estimation du degré d'avancement des travaux, du coût de réalisation et de la marge brute prévue. L'évaluation des actifs à long terme et de leur dépréciation, des options, des impôts, des provisions et des éventualités requiert également l'utilisation d'estimations.

3. **MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

La Société a cessé de préparer ses états financiers consolidés conformément aux PCGR tel que défini à la Section V du Manuel de comptabilité de l'ICCA, pour les périodes débutant le 1^{er} février 2011, date où elle a commencé à appliquer les Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* et définies à la Section I du Manuel de comptabilité de l'ICCA en tant que référentiel comptable. Par conséquent, les modifications comptables futures aux PCGR ne sont pas traitées dans les présents états financiers consolidés puisqu'elles ne seront jamais appliquées par la Société.

4. **PLACEMENTS À COURT TERME**

La Société détenait, au 31 janvier 2011, des placements dans des certificats de dépôts garantis totalisant 2 787 000 \$ (11 652 000 \$ au 31 janvier 2010), portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,11 % (3,38% au 31 janvier 2010) et encaissables en tout temps.

5. **DÉBITEURS**

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Sommes à recevoir au titre de contrats	22 315	13 736
Provision pour créances douteuses	(100)	(315)
	22 215	13 421
Autres débiteurs	587	1 429
	22 802	14 850

6. **STOCKS**

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues et d'amortissement se détaille comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Coût des marchandises vendues	38 196	47 087
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels reliés à la transformation des stocks	2 692	2 346

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et aménagement du terrain	Équipements et ponts roulants	Ameublement de bureau, matériel roulant et matériel informatique	Total
(en milliers \$)	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} février 2009¹					
Coût	527	35 873	20 829	6 250	63 479
Amortissement cumulé	—	(10 067)	(6 622)	(5 395)	(22 084)
Valeur comptable nette	527	25 806	14 207	855	41 395
Solde au 1^{er} février 2009					
Acquisitions	—	1 637	2 202	207	4 046
Dispositions	—	—	—	(24)	(24)
Dotations aux amortissements	—	(860)	(1 574)	(223)	(2 657)
Solde au 31 janvier 2010	527	26 583	14 835	815	42 760
Au 31 janvier 2010					
Coût	527	37 510	22 625	6 223	66 885
Amortissement cumulé	—	(10 927)	(7 790)	(5 408)	(24 125)
Valeur comptable nette	527	26 583	14 835	815	42 760
Solde au 1^{er} février 2010					
Acquisitions	—	586	1 709	280	2 575
Dispositions	—	—	(57)	(30)	(87)
Dotations aux amortissements	—	(1 078)	(1 758)	(185)	(3 021)
Solde au 31 janvier 2011	527	26 091	14 729	880	42 227
Au 31 janvier 2011					
Coût	527	38 014	23 784	6 271	68 596
Amortissement cumulé	—	(11 923)	(9 055)	(5 391)	(26 369)
Valeur comptable nette	527	26 091	14 729	880	42 227

1. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2001, une filiale de la Société a réalisé un gain de 1 035 000 \$ sur cession d'immobilisations corporelles. Comme ces immobilisations avaient été cédées à une société sœur, le gain a été éliminé au niveau des résultats consolidés. Cependant, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2005 Groupe ADF a vendu cette filiale et de ce fait, l'élimination du gain antérieur sur disposition d'immobilisations corporelles de ladite filiale au niveau des résultats consolidés aurait dû être renversée. Cette omission a fait en sorte que les immobilisations corporelles et les bénéfices non répartis ont été sous-évalués de 1 035 000 \$ au 31 janvier 2005 et subséquemment. En conséquence, afin de corriger cette omission, le coût des immobilisations corporelles relatif aux équipements et ponts roulants en date du 1^{er} février 2008 a été augmenté rétroactivement de 900 000 \$, tandis que l'amortissement cumulé a été diminué de 135 000 \$ et les bénéfices non répartis du début de l'exercice terminé le 31 janvier 2009 ont, quant à eux, été augmentés de 1 035 000 \$.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles pour l'exercice terminé le 31 janvier 2011 ont été réduites d'un montant équivalant aux subventions gouvernementales de 47 000 \$ liées aux crédits d'impôt à l'investissement pour l'achat d'équipements utilisés dans la fabrication et la transformation (444 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010).

La valeur comptable des immobilisations corporelles en cours de construction et ne faisant pas l'objet d'un amortissement totalisait 330 000 \$ au 31 janvier 2011, celles-ci étant constituées de modifications au bâtiment principal (1 555 000 \$ au 31 janvier 2010, constituées d'équipements et de modifications au bâtiment principal).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, qui tiennent compte des immobilisations consenties en échange, se résument comme suit :

(en milliers \$)	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(665)
Immobilisations corporelles consenties en échange	139
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(526)

8. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels	Licences d'utilisation de logiciels	Total
(en milliers \$)	\$	\$	\$
Au 1^{er} février 2009			
Coût	9 180	4	9 184
Amortissement cumulé	(6 781)	(1)	(6 782)
Valeur comptable nette	2 399	3	2 402
Solde au 1^{er} février 2009	2 399	3	2 402
Acquisitions	536	52	588
Dotations aux amortissements	(395)	(5)	(400)
Solde au 31 janvier 2010	2 540	50	2 590
Au 31 janvier 2010			
Coût	7 125	56	7 181
Amortissement cumulé	(4 585)	(6)	(4 591)
Valeur comptable nette	2 540	50	2 590
Solde au 1^{er} février 2010	2 540	50	2 590
Acquisitions	316	34	350
Dotations aux amortissements	(327)	(12)	(339)
Solde au 31 janvier 2011	2 529	72	2 601
Au 31 janvier 2011			
Coût	7 440	91	7 531
Amortissement cumulé	(4 911)	(19)	(4 930)
Valeur comptable nette	2 529	72	2 601

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, une subvention gouvernementale de 126 000 \$ (aucune pour l'exercice 2011) relative à un crédit d'impôt de RS&DE est venue réduire le coût d'acquisition des logiciels de l'exercice terminé à cette date.

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Acquis	43	54
Développés à l'interne	307	653
	350	707

La valeur comptable des actifs incorporels en développement qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement au 31 janvier 2011 totalisait 49 000 \$. Au 31 janvier 2010, tous les actifs incorporels faisaient l'objet d'amortissement.

9. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Placements en actions	163	163
Autres	88	84
	251	247

10. FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 20 octobre 2010, la Société a renouvelé sa facilité de crédit d'exploitation de 10 000 000 \$. Cette facilité de crédit, qui est sans modalité de margination sur les sommes à recevoir au titre de contrats et sur les stocks, porte intérêt, au choix de la Société, aux taux de base canadien de la banque sans majoration, au taux des acceptations bancaires majoré de 1,50 % ou au taux LIBOR (\$ US) majoré de 1,50 %. La facilité de crédit est garantie par les stocks et par les sommes à recevoir au titre de contrats, excluant les retenues à recevoir. Cette entente est renouvelable annuellement. Au cours des exercices terminés les 31 janvier 2011 et 2010, aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité de crédit.

En vertu de cette facilité, la Société est soumise à certaines clauses restrictives ainsi qu'au respect des coefficients financiers qui étaient tous respectés au 31 janvier 2011.

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Créditeurs	2 770	1 955
Charges à payer	710	994
Salaires et charges sociales à payer	1 885	1 732
	5 365	4 681

12. DETTE À LONG TERME

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Emprunt bancaire garanti par des hypothèques de premier rang, comprenant une hypothèque immobilière et une hypothèque mobilière sur certains équipements spécifiques de la Société. Cet emprunt libellé en dollars américains au montant de 8 355 000 \$ US au 31 janvier 2011 (6 400 000 \$ US au 31 janvier 2010) porte intérêt au taux du LIBOR (\$ US) d'un mois plus 2 % (représentant un taux d'intérêt effectif de 2,25 % au 31 janvier 2011 et 2010) et est remboursable en versements mensuels de 200 000 \$ US jusqu'au 1 ^{er} juillet 2014. ¹	8 368	6 844
Emprunt à terme non garanti portant intérêt au taux effectif de 7 % et remboursable en 10 versements semestriels de 31 344 \$, commençant en mai 2009. ²	166	213
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux effectif de 5 %, remboursable en versement mensuel de 4 000 \$ jusqu'en novembre 2013. ³	127	—
Autres	3	10
	8 664	7 067
Tranche échéant à moins d'un an	2 513	2 422
	6 151	4 645

1. Au 31 janvier 2009, cet emprunt libellé en dollars américains portait intérêt au taux du LIBOR (\$ US) d'un mois plus 2 % et était remboursable en versements mensuels de 200 000 \$ US à compter du 1^{er} mars 2008 jusqu'au 1^{er} avril 2012. En date du 30 octobre 2009, la Société a signé avec ce créancier une nouvelle entente comprenant un moratoire de versement de capital du 1^{er} septembre 2009 jusqu'au 1^{er} février 2010 inclusivement. Cette nouvelle entente englobait un emprunt supplémentaire de 4 155 000 \$ US avec les mêmes modalités citées précédemment, à l'exception du calendrier de remboursement qui a débuté le 1^{er} mars 2010 pour se terminer le 1^{er} juillet 2014. L'encaissement de ce montant supplémentaire s'est effectué au début de février 2010 et confirme la prise de garantie additionnelle sur certains équipements spécifiques.
2. La Société a reçu un prêt non garanti de 313 440 \$ provenant d'une société de la couronne, ne portant pas intérêt et remboursable en 10 versements semestriels égaux à compter de mai 2009. En vertu des dispositions du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, ce prêt a été évalué à la juste valeur en utilisant un taux d'intérêt couramment pratiqué sur le marché. La différence de 93 000 \$ entre cette juste valeur de 220 000 \$ et la trésorerie reçue, au montant de 313 000 \$, a été comptabilisée à titre de subvention en diminution des immobilisations auxquelles elle se rattache. Des intérêts au taux effectif de 7 % sont calculés mensuellement et comptabilisés en augmentation de cette dette.
3. Cette obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition, ne porte pas intérêts et est remboursable par 36 versements mensuels égaux à compter de décembre 2010 pour se terminer en novembre 2013. Ce prêt a été évalué à la juste valeur en utilisant un taux d'intérêt couramment pratiqué sur le marché. Des intérêts au taux effectif de 5 % sont calculés mensuellement et comptabilisés en augmentation de cette dette. La valeur nette comptable des immobilisations corporelles et actifs incorporels qui y sont rattachés est de 130 000 \$ au 31 janvier 2011.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, la Société a respecté toutes les clauses restrictives liées à ses emprunts à long terme et ententes de cautionnement. (Voir la note 18 a) « Éventualités – Ententes de cautionnement ».)

La dette à long terme arrive à échéance comme suit :

(en milliers \$)	Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition			Autres dettes	Total
	Versements minimaux	Intérêts	Capital	Capital	Versements de capital requis
	\$	\$	\$	\$	\$
2012	48	5	43	2 470	2 513
2013	48	3	45	2 456	2 501
2014	40	1	39	2 455	2 494
2015	—	—	—	1 156	1 156
	136	9	127	8 537	8 664

Les frais financiers (revenus d'intérêts) au cours des exercices terminés les 31 janvier 2011 et 2010 se résument comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	323	198
Revenus d'intérêts	(293)	(715)
Autres intérêts	69	28
	99	(489)

13. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions

- Autorisé : Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, donnant droit à 1 vote par action.
 Un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple, donnant droit à 10 votes par action.
 Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

(en milliers \$, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Au 31 janvier 2009	21 854 469	64 684	14 343 107	16 001	36 197 576	80 685
Émises suite à la levée d'options d'achat d'actions	118 136	131	—	—	118 136	131
Rachat d'actions	(1 850 000)	(5 465)	—	—	(1 850 000)	(5 465)
Au 31 janvier 2010	20 122 605	59 350	14 343 107	16 001	34 465 712	75 351
Émises suite à la levée d'options d'achat d'actions	249 200	280	—	—	249 200	280
Rachat d'actions	(1 940 000)	(5 681)	—	—	(1 940 000)	(5 681)
Au 31 janvier 2011	18 431 805	53 949	14 343 107	16 001	32 774 912	69 950

b) Actions à droit de vote subalterne

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, la Société a émis 249 200 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie de 280 000 \$ (118 136 actions au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 pour un montant de 131 000 \$), en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. (Voir « Régime d'options d'achat d'actions » ci-après.)

Le 15 avril 2010, la Société a procédé à une offre publique de rachat d'actions à droit de vote subalterne dans le cours normal des activités « OPR » en vertu duquel, la Société pouvait racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 1 940 000 actions à droit de vote subalterne, soit environ 10 % des actions à droit de vote subalterne détenues par le public, sur une période de 12 mois ayant débuté le 19 avril 2010 et devant se terminer au plus tard le 18 avril 2011. Les rachats d'actions à droit de vote subalterne ont été effectués par la Société sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et en conformité avec ses exigences, qui limitaient les rachats à 12 971 actions par jour, soit 25 % du nombre d'actions à droit de vote subalterne négociées quotidiennement, en moyenne, au cours des six derniers mois, exception faite des dispenses pour achats en bloc. Le prix que la Société a versé pour les actions à droit de vote subalterne qu'elle a acquises était le prix du marché de ces titres au moment de l'acquisition. Toutes les actions achetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été annulées. Les rachats ont été effectués à la discrétion de la direction de la Société. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, la Société avait complété le rachat de 1 940 000 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie nette de 3 736 000 \$. L'excédent de la valeur comptable sur le coût d'acquisition des actions à droit de vote subalterne rachetées, qui s'élève à 1 945 000 \$, a été porté aux surplus d'apport.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, la Société a complété le rachat, à des fins d'annulation, de 1 850 000 des actions à droit de vote subalterne en circulation, dans le cadre de son OPR annoncé le 14 avril 2009, ce qui représentait environ 10 % des actions de cette catégorie détenues dans le public et en circulation, pour une contrepartie nette de 4 533 000 \$.

Le 29 janvier 2009, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société, ces derniers ont approuvé que le capital déclaré des actions à droit de vote subalterne de la Société soit réduit de 61 736 000 \$ en date du 29 janvier 2009. Cette réduction du capital déclaré n'a pas entraîné de versement monétaire ou autre à leurs détenteurs, et elle n'a pas changé le montant des capitaux propres, mais uniquement leur composition. Le nombre d'actions détenues par les actionnaires ainsi que la valeur aux livres par action sont également demeurés inchangés.

c) Régime d'options d'achat d'actions

Au 31 janvier 2011 et 2010, un total de 3 426 029 actions à droit de vote subalterne avait été réservé, tel que confirmé par la Bourse de Toronto, aux fins du régime d'options d'achat d'actions, dont 1 476 029 au 31 janvier 2011 (1 516 029 au 31 janvier 2010) n'avaient pas encore été attribuées. Le régime prévoit que le prix de levée des options octroyées ne doit pas être inférieur au cours du marché à la fermeture le jour de l'octroi des options par le conseil d'administration de la Société.

Le droit de levée de ces options s'acquiert un an après l'octroi à raison de 20 % par année pour la majorité des options à l'exception de l'émission du 20 février 2007, dont le taux d'acquisition est de 50 % par année et des émissions du 17 juillet 2009 et du 14 décembre 2009 dont les options sont exerçables sur trois ans à compter de ces dates. Dans tous les cas, le droit de levée prend fin 10 ans après l'octroi.

Aux 31 janvier	2011		2010	
	Options (unité)	Prix de levée moyen pondéré (en \$)	Options (unité)	Prix de levée moyen pondéré (en \$)
En circulation au début de l'exercice	1 591 064	1,27	1 481 200	1,04
Octroyées	50 000	1,88	228 000	2,47
Levées	(249 200)	0,71	(118 136)	0,74
Annulées	(10 000)	2,14	—	—
En circulation à la fin de l'exercice	1 381 864	1,39	1 591 064	1,27
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	1 207 064	1,17	1 048 664	1,05

Au 31 janvier 2011, le prix de levée moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne pondérée des options étaient comme suit :

Prix de levée (en \$)	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée (année)	Prix de levée moyen pondéré (en \$)	Nombre pouvant être exercé	Prix de levée moyen pondéré (en \$)
6,48	5 000	6,95	6,48	3 000	6,48
5,65	60 000	7,21	5,65	24 000	5,65
2,52	60 000	8,87	2,52	40 000	2,52
2,45	168 000	8,46	2,45	120 000	2,45
2,14	27 664	6,05	2,14	27 664	2,14
1,88	50 000	9,62	1,88	—	1,88
1,79	48 000	5,87	1,79	36 000	1,79
1,63	50 000	4,40	1,63	50 000	1,63
1,15	2 000	7,89	1,15	800	1,15
1,14	20 000	5,36	1,14	16 000	1,14
1,05	8 000	5,31	1,05	6 400	1,05
0,71	883 200	4,19	0,71	883 200	0,71
	1 381 864	5,38	1,39	1 207 064	1,17

La Société a octroyé 50 000 options d'achat d'actions au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 (228 000 au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010.) Une charge totalisant 288 000 \$ a été constatée aux résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 et un montant équivalent a été reconnu au surplus d'apport (308 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010.)

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 a été estimée à 1,88 \$ (2,47 \$ en 2010) à la date de l'octroi, au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes selon les hypothèses suivantes :

Exercices terminés le 31 janvier	2011		2010	
	Date de l'octroi	15 septembre 2010	17 juillet 2009	14 décembre 2009
Options émises (en unité)		50 000	168 000	60 000
Taux de dividende des actions		0 %	0 %	0 %
Volatilité prévue		89 %	90 %	90 %
Taux d'intérêt sans risque		3,00 %	3,16 %	3,16 %
Durée de vie prévue		8 ans	8 ans	8 ans

14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Exigibles		
Charge d'impôt de l'exercice courant	323	242
Charge d'impôt des exercices antérieurs	210	(7)
	533	235
Futurs		
Naissance et renversement des différences temporelles	3 662	5 847
Impact de la variation du taux d'imposition	349	198
	4 011	6 045
Charges d'impôt	4 544	6 280

Exercices terminés les 31 janvier	2011		2010	
(en milliers \$, sauf les %)	\$	%	\$	%
Provision selon les taux d'imposition sur le revenu de base	2 468	29,8	4 090	30,8
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Différence de taux applicable aux filiales étrangères	1 301	15,7	1 428	10,8
Perte non déductible sur conversion de change de filiales étrangères	444	5,3	834	6,3
Dépenses non déductibles et (portion non imposable des gains en capital) portion non déductible des pertes en capital	(99)	(1,2)	(184)	(1,4)
Provision sur actifs d'impôts futurs constatée antérieurement	182	2,2	—	—
Modifications de taux en vigueur	349	4,2	198	1,5
Autres	(101)	(1,2)	(86)	(0,7)
Charges d'impôt	4 544	54,8	6 280	47,3

Les actifs et passifs d'impôt futur s'établissent comme suit :

Actifs d'impôts futurs	Pertes fiscales reportées	Dépenses RS&DE	Frais financiers et autres frais reportés	Contrats de change à terme	Autres	Total
(en milliers \$)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} février 2009	18 565	2 001	3 090	326	—	23 982
Comptabilisé à l'état des résultats	(4 403)	(3)	(1 674)	(326)	300	(6 106)
Écarts de change	(1 853)	—	(231)	—	(13)	(2 097)
Au 31 janvier 2010	12 309	1 998	1 185	—	287	15 779
Comptabilisé à l'état des résultats	(5 018)	(3)	343	—	(182)	(4 860)
Écarts de change	(553)	—	(65)	—	(11)	(629)
Au 31 janvier 2011	6 738	1 995	1 463	—	94	10 290

Passifs d'impôts futurs	Immobilisations corporelles et actifs incorporels	Retenues sur contrats à recevoir	Crédits d'impôts à l'investissement	Contrats de change à terme	Autres	Total
(en milliers \$)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} février 2009	2 134	845	720	—	220	3 919
Comptabilisé à l'état des résultats	(1)	(95)	(12)	248	(201)	(61)
Écarts de change	—	—	—	—	—	—
Au 31 janvier 2010	2 133	750	708	248	19	3 858
Comptabilisé à l'état des résultats	(831)	11	(8)	(39)	18	(849)
Écarts de change	—	—	—	—	—	—
Au 31 janvier 2011	1 302	761	700	209	37	3 009

Les actifs et passifs d'impôts futurs se répartissent comme suit :

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Actifs d'impôts futurs à court terme (moins de 12 mois)	4 952	3 182
Actifs d'impôts futurs à long terme (plus de 12 mois)	2 424	9 452
	7 376	12 634
Passifs d'impôts futurs à court terme (moins de 12 mois)	(62)	—
Passifs d'impôts futurs à long terme (plus de 12 mois)	(33)	(713)
	(95)	(713)
Actifs d'impôts futurs (net)	7 281	11 921

Des actifs d'impôts futurs sont reconnus au titre de pertes fiscales reportées seulement lorsque la direction croit qu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs seront réalisés.

Au 31 janvier 2011, le solde des attributs fiscaux était réparti comme suit :

	Montant	Date limite
	(en milliers \$)	
Pertes fiscales fédérales	8 367 \$	2015 à 2027
Pertes fiscales provinciales	176 \$	2027
Pertes fiscales étrangères	11 402 \$ US	2024 à 2028
Frais financiers reportés	1 967 \$ US	Indéfiniment
Crédits d'impôt à l'investissement	2 601 \$	2022 à 2028
Fédéral – Dépenses de RS&DE non déduites	5 823 \$	Indéfiniment
Provincial – Dépenses de RS&DE non déduites	9 423 \$	Indéfiniment

15. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action dilué a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Le tableau ci-dessous réconcilie le numérateur et le dénominateur utilisés dans le calcul du bénéfice par action, de base et dilué.

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
Numérateur (en milliers \$)		
Numérateur aux fins du bénéfice net par action, de base et dilué	3 743 \$	6 992 \$
Dénominateur (en unité)		
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	33 642	35 480
Effets des instruments dilutifs :		
— Options d'achat d'actions	654	854
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	34 296	36 334

Aux fins du calcul du bénéfice par action dilué la Société doit tenir compte des options d'achat d'actions comme instrument dilutif.

Seules 963 863 options d'achat d'actions ont été prises en compte dans le calcul du bénéfice par action dilué pour l'exercice terminé le 31 janvier 2011 (1 207 595 pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010), puisque les autres options étaient antidilutives.

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit détaille les composantes du poste « Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation » :

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Débiteurs	(7 952)	(3 685)
Retenues sur contrats à court terme et long terme	260	602
Impôts sur les bénéfices	601	(668)
Crédit d'impôt à l'investissement	—	(96)
Produits en cours	1 171	(946)
Stocks	(772)	178
Charges payées d'avance	(64)	326
Créditeurs et charges à payer	684	(8 967)
Produits reportés	2 752	(2 525)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(3 320)	(15 781)

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Trésorerie	15 918	5 770
Équivalents de trésorerie	2 759	—
	18 677	5 770

Les activités de financement et d'investissement sans incidence sur la trésorerie étaient :

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	134	—
Immobilisations corporelles consenties en échange de nouvelles immobilisations corporelles (note 7)	139	—

Les intérêts et les impôts sur les bénéfices payés (reçus) s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Impôts sur les bénéfices payés	393	206
Intérêts (reçus) payés	(304)	(144)

17. ENGAGEMENTS

La Société a contracté des lettres de crédit au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 se soldant à 526 000 \$ (525 000 \$ US) au 31 janvier 2011 (800 000 \$ au 31 janvier 2010).

La Société avait des engagements au 31 janvier 2011, en vertu de contrats de location-exploitation pour la location de véhicules et d'équipements de bureau. Ces engagements représentaient 207 000 \$, pour lesquels les paiements annuels minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 94 000 \$ en 2012, 75 000 \$ en 2013, 35 000 \$ en 2014, 3 000 \$ en 2015 et aucun en 2016.

18. ÉVENTUALITÉS

a) Ententes de cautionnement

Dans le cours normal des activités, des clients peuvent exiger de la Société qu'elle fournisse des cautionnements dans l'exécution de ses travaux. Afin de fournir de tels cautionnements, certaines filiales de la Société ont conclu des ententes d'indemnisation générales avec des sociétés de cautionnement. Afin de garantir l'exécution de leurs obligations en vertu de ces ententes, la Société et ses filiales ont accordé aux sociétés de cautionnement une hypothèque mobilière sur certains éléments d'actif comme les droits, les titres de propriété, les licences, l'équipement et les contrats en cours.

b) Litiges

Dans le cours normal des activités, la Société est impliquée dans différentes poursuites judiciaires. Bien que le résultat de ces poursuites en cours au 31 janvier 2011 ne puisse être prédit avec certitude, la direction croit que leurs résolutions n'auront pas d'incidences négatives importantes sur la situation financière ou sur les résultats de la Société.

c) Indemnisation

La Société a signé une entente d'indemnisation lors de la vente d'une filiale en 2004. Cette ancienne filiale fait actuellement l'objet d'une poursuite, dont l'incidence ainsi que les montants qui pourraient être dus par la Société en vertu de cette entente d'indemnisation ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision pour perte anticipée de plus de 1 000 000 \$ au 31 janvier 2009, incluant les frais engagés à cette date. Au 31 janvier 2011, il n'y avait pas eu de développements significatifs en rapport à cette poursuite.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des activités, certaines opérations ont été conclues avec des sociétés détenues par des actionnaires majoritaires. Ces opérations, décrites ci-dessous, sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle se rapproche de la valeur du marché :

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Frais de gestion	1 294	1 487

20. RÉGIME DE RETRAITE

La Société offre à l'ensemble des employés admissibles, un régime de retraite à cotisations déterminées pour lequel la Société verse une contribution équivalant à un pourcentage du salaire de l'employé ou selon un montant préétabli. La charge liée à ce régime de retraite s'est élevée à 302 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2011 (329 000 \$ en 2010).

21. INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Société vise les objectifs suivants :

- maintenir une structure permettant d'optimiser le coût du capital selon un risque acceptable tout en offrant un rendement approprié aux actionnaires ;
- gérer le capital d'une manière optimale tout en assurant le respect des clauses financières avec les prêteurs ;
- gérer le capital dans le but de maintenir une capacité de cautionnement en ligne avec les objectifs de croissance ; et
- continuer d'augmenter le capital en vue de préserver la confiance des investisseurs, créanciers, fournisseurs et de la clientèle.

La Société définit son capital comme étant la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, et des emprunts à court terme, le cas échéant.

La Société n'a pas modifié sa gestion de capital depuis l'exercice terminé le 31 janvier 2009. De façon générale, la Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs mentionnés ci-dessus et en fonction de l'évolution des conditions économiques ainsi que des caractéristiques de risques sous-jacents à ses contrats en main. En vue d'ajuster son capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser occasionnellement avant échéance sa dette à long terme ou contracter de nouvelles dettes.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut :

- émettre de nouvelles actions ;
- racheter des actions à droit de vote subalterne ;
- vendre certains actifs pour réduire l'endettement ; et
- modifier le dividende versé aux actionnaires.

De plus, la Société effectue un suivi périodique de son capital, notamment par rapport à l'indicateur financier du « Passif sur capitaux propres ». Ce coefficient indique dans quelle mesure la Société dépend du financement de ses créanciers et fournisseurs et montre la part des sommes dues par la Société en comparaison aux sommes investies par les actionnaires. Il représente le passif total de la Société sur ses capitaux propres. Toutefois, comme cet indicateur n'a aucune définition normalisée selon les PCGR, il se prête difficilement à une comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$, sauf les coefficients)	\$	\$
Passifs à court terme et long terme	19 322	14 703
Capitaux propres	89 136	88 665
Coefficient des passifs sur capitaux propres	0,22 :1	0,17:1

L'objectif de la Société est de maintenir ce coefficient en deçà de 1:1. Toutefois, cet objectif pourrait être revu à la lueur des projets d'expansion potentiels qui seront jugés stratégiques et favorables.

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est partie à des instruments financiers et, de ce fait, est particulièrement exposée à des risques de marché, de crédit, de concentration de crédit et de liquidité.

- **Risque de marché**

Risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers découlant des variations des cours du marché, que ces dernières soient causées par des facteurs spécifiques à des instruments financiers en particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs qui touchent l'ensemble des instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est surtout exposée aux risques de marché suivants :

 - *Risque de change*
 - *Risque de taux d'intérêt*
- **Risques de crédit et de concentration de crédit**

Risque de crédit – Risque qu'une partie à un instrument financier néglige de respecter ses engagements, entraînant une perte financière pour l'autre partie.

Risque de concentration de crédit – Risque que la Société fasse affaire avec un nombre limité de clients et d'institutions financières, ce qui pourrait augmenter le risque de crédit tel qu'il est défini ci-dessus.
- **Risque de liquidité**

Risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers.

a) **Risque de marché**

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Le programme de gestion des risques financiers vise principalement à identifier et à analyser les risques afférents aux opérations de la Société dans le but de les contrôler et de les minimiser. De façon périodique, une revue de ces risques est effectuée en tenant compte des conditions du marché ainsi que du niveau d'activité de la Société.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après :

— *Risque de change*

La Société est exposée aux risques associés à la variation du taux de change entre les devises canadienne et américaine puisqu'elle réalise la majorité de ses produits en devises américaines, soit environ 99 % au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 (84 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010.) En vertu de la politique de couverture de la Société, divers mécanismes de protection ont été mis en place dans le but de limiter l'incidence de ces fluctuations sur ses résultats, notamment :

- la maximisation des achats en dollars américains afin de se prévaloir d'une protection naturelle lorsque possible ;
- l'acquisition d'équipements de production en dollars américains ;
- la conversion de la dette à long terme en dollars américains ; et
- l'utilisation de contrats de change à terme pour couvrir une partie du risque de change résiduel.

Le tableau ci-dessous résume les activités relatives aux contrats de change à terme :

Exercices terminés les 31 janvier (en milliers \$, sauf les taux)	2011			2010		
	\$ US	\$ CA	Taux moyen	\$ US	\$ CA	Taux moyen
Solde au début de l'exercice	17 000	19 080	1,1224	15 000	17 340	1,1560
Acquisitions	27 000	28 395	1,0517	30 000	35 068	1,1689
Échus	(27 500)	(30 147)	1,0963	(28 000)	(33 328)	1,1903
Solde à la fin de l'exercice	16 500	17 328	1,0502	17 000	19 080	1,1224

Le solde de ces contrats de change à terme non échus au 31 janvier 2011 s'établissait à 16 500 000 \$ US (17 000 000 \$ US au 31 janvier 2010) représente une couverture de 25 % (45 % au 31 janvier 2010) de son risque net entre les entrées et les sorties de fonds futurs libellés en devises américaines du carnet de commandes en main pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2012. Les dates d'échéance de ces contrats à terme s'évalent de la façon suivante : 7 500 000 \$ US en avril 2011, 7 500 000 \$ US en juillet 2011 et 1 500 000 \$ US en octobre 2011.

Ces instruments financiers dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque année puisqu'ils ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace. Au 31 janvier 2011, la Société détenait une position favorable de 741 000 \$ quant à la juste valeur des contrats de change à terme non échus au montant de 16 500 000 \$ US. De plus, la Société a encaissé 2 273 000 \$ relativement à des gains sur change réalisés sur les contrats échus au cours de l'exercice dont la juste valeur s'établissait à 27 500 000 \$ US au taux moyen de 1,0963 \$ CA pour 1,00 \$ US. La portion du gain sur change des instruments financiers dérivés inclus au poste « (Gain) perte sur change » a totalisé 2 182 000 \$, en tenant compte de la position favorable de 832 000 \$ au 31 janvier 2010.

Au 31 janvier 2011, les actifs et les passifs conclus en dollars américains incluent les montants suivants :

(en milliers \$)	\$ US	\$ CA
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 868	12 888
Débiteurs	22 118	22 151
Retenues sur contrats à recevoir	3 723	3 728
Produits en cours	402	403
Actifs d'impôts futurs	6 764	6 774
	45 875	45 944
Créditeurs et charges à payer	(1 528)	(1 530)
Produits reportés	(5 111)	(5 119)
Dette à long terme	(8 355)	(8 368)
Autres passifs	(228)	(228)
	(15 222)	(15 245)
Risque de change net des postes du bilan	30 653	30 699
Contrats de change à terme	(16 500)	(17 328)
Position nette de change	14 153	13 371

Pour toute fluctuation de 10 % du taux de change entre les devises canadienne et américaine, le bénéfice avant impôts pourrait varier de 3 070 000 \$ en tenant compte de la position nette de change.

Toutefois, l'analyse ci-haut s'applique uniquement aux instruments financiers en fonction des soldes de fin d'exercice et ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change sur les produits et autres charges accessoires pour un exercice complet.

— Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations du taux d'intérêt principalement à cause de son taux d'intérêt variable sur sa facilité de crédit bancaire et la majorité de sa dette à long terme (se reporter aux notes 10 et 12). De plus, les fluctuations du taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de la Société qui sont générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La politique portant sur les taux d'intérêt de la Société exige, en général, de conserver une combinaison appropriée de dettes portant intérêt à des taux fixes et variables afin de réduire l'incidence nette des variations des taux d'intérêt.

Dans le but d'atténuer son risque de taux d'intérêt, la Société a conclu le 28 avril 2010 un swap de taux d'intérêt afin d'obtenir une charge fixe d'intérêts sur une portion de 25 % de la dette correspondante à taux variable. Cette entente exige un ajustement mensuel de paiements d'intérêts représentant la différence entre le taux du LIBOR (\$ US) d'un mois et un taux d'intérêt fixe de 2,02 %. Le swap a été structuré pour reproduire les modalités de la dette sous-jacente relatives aux remboursements mensuels à l'exception des paiements par anticipation. Au 31 janvier 2011, un montant de 45 000 \$ a été constaté au passif de la Société sous la rubrique « Instruments financiers dérivés » représentant la juste valeur de ce swap de taux d'intérêt en contrepartie d'une augmentation des intérêts sur la dette long terme aux résultats consolidés.

La Société estime qu'une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt effectif sur sa dette à long terme aurait un impact d'environ 75 000 \$ sur le bénéfice avant impôts. Toutefois, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dépense en intérêts pourrait être contrebalancée en partie par l'incidence de la même fluctuation sur les revenus d'intérêts provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses placements à court terme.

b) **Risques de crédit et de concentration de crédit**

Dans le cours normal des activités, la Société assume des risques de crédit, soit la possibilité qu'un client ou une institution financière ne règle pas une partie ou la totalité des montants dus aux moments requis. La concentration du risque de crédit pour la Société se situe au niveau des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs et des retenues sur contrats.

Les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme sont principalement des investissements non risqués ou à très faible risque, tels des dépôts à terme, des obligations ou des fonds communs de placement. Aucun équivalent de trésorerie ni placement à court terme n'est constitué d'actifs adossés à du papier commercial. La Société a déposé les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme auprès d'institutions financières reconnues.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle vérifie la solvabilité de son donneur d'ouvrage et déclare ses contrats directement au propriétaire et, lorsque pertinent, à la société de cautionnement impliquée dans le projet. Finalement, la Société établit des provisions pour créances douteuses s'il y a lieu. Pour les autres débiteurs, la Société détermine de façon continue les pertes probables et établit une provision pour pertes en fonction de la valeur de réalisation estimative. À titre d'information, la majeure partie du carnet de commandes en main au 31 janvier 2011 est liée à des projets financés par des organismes gouvernementaux.

Le risque de crédit à l'égard des débiteurs est atténué par les mécanismes de protection disponibles en cas de non paiement, incluant des privilèges sur les bâtisses, et par le fait que les clients de la Société sont habituellement des entrepreneurs généraux ou des entreprises faisant affaire avec des entrepreneurs généraux régis par des pratiques rigoureuses et œuvrant à des projets dont le financement est adéquat.

Le risque de crédit découlant de la concentration de la clientèle de la Société est également atténué par les contrôles et le suivi qu'elle exerce et les mesures dont elle dispose, tel que décrit précédemment. En effet, la quasi-totalité des produits de l'exercice terminé le 31 janvier 2011 ont été générés par deux clients (comparativement à 70 % des produits attribuables à deux clients pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010). Au 31 janvier 2011, 92 % des sommes à recevoir au titre de contrats étaient concentrés aux mains d'un client (84 % des sommes à recevoir au titre de contrats attribuables à un client au 31 janvier 2010). Notons que le risque associé à la concentration de la clientèle est pratiquement inévitable dans le créneau de marché dans lequel la Société se spécialise.

Au 31 janvier 2011, 46,9 % des sommes à recevoir au titre de contrats, soit 10 459 000 \$ (8,5 % ou 1 162 000 \$ au 31 janvier 2010) accusaient un retard de paiement en vertu des termes contractuels. La direction estime que la grande majorité de ces comptes ne sont pas douteux. La valeur comptable des sommes à recevoir au titre de contrats est réduite par une provision spécifique pour créances douteuses. Toutefois, compte tenu que la majorité des contrats en main sont financés par des organismes gouvernementaux, le délai de perception des sommes à recevoir au titre de contrats pourrait être affecté à la hausse, le cas échéant.

c) **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité se rapporte à l'éventualité que la Société ne puisse remplir ses obligations financières aux moments requis. Pour financer ses besoins de liquidités, la Société utilise les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, la facilité de crédit, l'émission de dette et d'actions. De plus, pour minimiser ce risque, la Société a pour politique de viser essentiellement les contrats aptes à générer des flux de trésorerie positifs lors de leurs exécutions.

Au 31 janvier 2011, le total des comptes créditeurs et charges à payer par la Société au cours des 12 prochains mois se chiffrait à 5 365 000 \$. Les versements mensuels sur la dette à long terme totaliseront 2 400 000 \$ US et 109 000 \$ pour l'exercice de 12 mois se terminant le 31 janvier 2012. (Voir la note 12 « Dette à long terme ».) Au 31 janvier 2011, la Société détenait une trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme totalisant 21 464 000 \$, en plus d'une facilité de crédit non utilisée de 10 000 000 \$. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose par rapport aux paiements des obligations dues, les risques de liquidités auxquels la Société est exposée sont faibles.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable, par catégorie d'actif et de passif financiers, était la suivante aux 31 janvier 2011 et 2010 :

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Actifs détenus à des fins de transactions		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 677	5 770
Placements à court terme	2 787	11 652
	21 464	17 422
Prêts et créances		
Débiteurs	22 802	14 850
Retenues sur contrats à recevoir	3 729	3 989
	26 531	18 839
Actifs classés comme disponibles à la vente		
Placements en actions	163	163
	163	163
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	5 365	4 681
Dette à long terme	8 664	7 067
	14 029	11 748

En date des 31 janvier 2011 et 2010, la juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, des retenues sur contrats à recevoir, des créditeurs et charges à payer était comparable à leur valeur comptable en raison de leurs échéances prochaines.

Aux 31 janvier 2011 et 2010, la valeur comptable des placements en actions reflétait leur juste valeur compte tenu que ces placements sont classés comme disponibles à la vente et que, par conséquent, ils sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période.

La juste valeur de la dette à long terme ne différerait pas significativement de sa valeur comptable en date des 31 janvier 2011 et 2010, étant donné que la dette à long terme porte intérêt à des taux variables et que la Société estime pouvoir obtenir des modalités et des échéances semblables en fin d'exercice.

— Hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Au cours de l'année 2009, le paragraphe 3862 du Manuel de l'ICCA a été amendé pour inclure de nouvelles exigences quant à la divulgation des données utilisées pour mesurer les instruments financiers à leur juste valeur. Ces exigences incluent notamment la classification des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan en fonction des niveaux hiérarchiques suivants :

- Niveau 1 : Consiste en une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : Consiste en des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données, autres que des prix cotés, observables directement ou indirectement sur le marché.
- Niveau 3 : Consiste en des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Le classement de la juste valeur d'un instrument financier dans son intégralité dans un de ces niveaux doit être déterminé en fonction du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur de cet instrument financier dans son intégralité.

Pour la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les placements en actions, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme, la Société a classé les évaluations à la juste valeur au niveau 1, car elles reposent essentiellement sur des données observables sur un marché actif.

24. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans le secteur de la construction non résidentielle principalement aux États-Unis et au Canada. Ses activités incluent la conception et l'ingénierie de connexions, la fabrication et l'installation de charpentes métalliques complexes, composantes assemblées lourdes en acier, ainsi que de métaux ouvrés et architecturaux.

Exercices terminés les 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Produits		
Canada	698	10 312
États-Unis	54 570	55 428
	55 268	65 740

Aux 31 janvier	2011	2010
(en milliers \$)	\$	\$
Immobilisations corporelles		
Canada	42 130	42 620
États-Unis	97	140
	42 227	42 760

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011, la Société a réalisé 90 % de ses produits par le biais d'un client (70 % de ses produits par le biais de deux (2) clients au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 représentant chacun plus de 10 % des produits.) Toutefois, ces produits ont été réalisés à l'intérieur de cinq contrats distincts auprès d'un client au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2011.

25. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice terminé le 31 janvier 2011.

26. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 13 avril 2011, la Société a annoncé, suite à l'approbation par son conseil d'administration, la mise en place d'une politique de dividendes ainsi que le premier versement d'un dividende semestriel de 0,01 \$ par action, payable le 16 mai 2011 aux actionnaires inscrits au 29 avril 2011. Sujet à approbations ultérieures de son conseil d'administration et en considérant l'actionnariat actuel de la Société, cette dernière prévoit que ces dividendes entraîneront une sortie de fonds annuelle d'un peu moins de 700 000 \$.